

Combat. Charly va pouvoir bénéficier d'un accompagnement

« **C'est un message d'espoir** », soulignent Sonia et Geoffrey Echaroux. Ils mènent un combat quotidien pour leurs enfants, dont deux sont atteints d'une maladie orpheline. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Seine-Maritime a donné un avis favorable à leurs demandes concernant Charly, leur fils aîné. En particulier, il va pouvoir bénéficier d'un accompagnant pour élèves en situation de handicap (AESH). « **Il va également pouvoir bénéficier d'une prise en charge par le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile. Cela nous est accordé jusqu'en 2022** », précise Sonia Echaroux. « **Nous sommes passés devant la commission le 27 janvier, à Rouen** ». La famille reste vigilante. C'est maintenant l'Education Nationale qui doit recruter l'accompagnant.

Des remerciements

La mère de famille reconnaît qu'elle n'était pas très confiante. C'est le résultat d'efforts importants au quotidien. « **Je ne veux pas accabler la MDPH. Je me bats pour les droits de mes enfants** ». Elle dénonce la dureté et les lenteurs de l'administration qui découragent souvent les familles. « **Charly a perdu deux ans. Sans accompagnant, pour l'aider à progresser au collège, nous sommes dans une impasse. Il est très content de cette décision** ». Sonia Echaroux est très active sur les réseaux sociaux. Le couple a également posté une vidéo sur YouTube, comme un cri de détresse. « **Nous avons eu beaucoup de soutiens. Des gens que nous ne connaissons pas viennent nous parler** ». La famille souhaite donc remercier tous ceux qui ont manifesté de la sympathie pour leur combat.

J.B.



En posant pour la photo, Charly souhaite remercier tous ceux qui soutiennent le combat de ses parents. Il doit bénéficier de l'aide d'un accompagnant des élèves en situation de handicap. undefined